

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

de l'Institut maritime du Québec
(composante du Cégep de Rimouski)

Juillet 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite de l'Institut maritime du Québec se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le Plan de réussite de l'Institut maritime du Québec devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 16 janvier 2002**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite de l'Institut maritime du Québec, composante du Cégep de Rimouski, lors de sa réunion tenue le 16 janvier 2002. Cet examen a porté sur le Plan de réussite de l'Institut en date de décembre 2000 ainsi que l'addenda transmis au MEQ par le Cégep de Rimouski en mai 2001¹. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Institut maritime du Québec, Plan institutionnel d'amélioration de la réussite et de la diplomation, décembre 2000; Cégep de Rimouski, Addenda-Plan de réussite, mai 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le document produit par l'Institut ne comporte pas de véritable analyse des facteurs de réussite ou d'échec des études collégiales, même si ces thèmes y sont abordés à maintes occasions. L'Institut compte toutefois réaliser divers travaux à ce propos au cours des trois années de son Plan.

Pour l'instant, le Plan comporte des données relatives au taux de réussite des différents cours et au taux de diplomation dans les quatre programmes de DEC sur une période de quatre ans. L'Institut veut identifier « les facteurs internes et externes » à l'origine des variations identifiées, et notamment, examiner le taux de persistance aux études, l'impact des changements de programme sur la réussite des cours et la diplomation. Il analysera aussi les données sur les cours dont le taux de réussite est inférieur à 70 %, voire sur tous ceux dont le taux est inférieur à la moyenne de l'Institut, pour, éventuellement, chercher des remèdes du côté de la pédagogie ou de l'évaluation des apprentissages. De même, il entend étudier les caractéristiques des clientèles des différents programmes pour mieux cibler ses stratégies d'accueil, d'orientation et d'accompagnement.

En décrivant les mesures d'aide déjà en place, ou ses nouveaux projets, l'Institut est amené à traiter, mais de façon trop rapide, de différentes variables influençant la réussite, reliées soit à la préparation, aux attitudes et aux comportements des élèves, soit à la gestion pédagogique (encadrement des élèves à risque, intégration des nouveaux élèves, qualité des pratiques d'enseignement et d'évaluation, etc.). Il lui reste à approfondir et à articuler ces éléments d'analyse, en tenant compte des données empiriques colligées sur le cheminement des élèves dans ses programmes. Ses travaux devraient permettre, notamment, de mesurer l'impact de la réussite ou de l'échec des différents cours sur la persistance aux études et la diplomation, et la part des clientèles à risque dans les diverses tendances observées. Enfin, l'exposé devrait justifier, de façon plus claire et mieux étayée que cela n'a été fait dans le sommaire des objectifs pour les trois années du plan, les cibles d'amélioration de la réussite et surtout, de la diplomation, adoptées par l'Institut.

L'Institut maritime du Québec est une composante du Cégep de Rimouski. Ce dernier est doté, depuis plusieurs années, d'une politique d'aide à la réussite basée sur une analyse approfondie des facteurs de réussite et d'échec au collégial. L'Institut maritime n'y réfère pas. Il a son propre Comité d'aide à la réussite et, semble-t-il, des orientations et des priorités distinctes; cela aurait dû être présenté de façon plus claire dans le Plan transmis au MEQ.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

L'Institut dispose déjà d'un nombre appréciable de mesures d'aide à la réussite et à la diplomation. On peut relever l'existence, entre autres, d'un Comité permanent d'aide à la réussite; d'une démarche d'accompagnement des élèves risquant l'exclusion de leur programme (le « Projet Croisière »); d'une politique d'évaluation formative des enseignants (le programme de développement professionnel); d'un centre d'entraide psychosociale; d'un dispositif d'information sur les résultats des élèves (SUCRE); de plusieurs laboratoires ou centres d'aide. Mais les données relatives à ces différentes réalisations, telles que présentées dans le Plan et divers documents en annexe à celui-ci, ne sont pas assez complètes, ni bien synthétisées. De sorte que l'on a parfois du mal à saisir la spécificité des rôles, les liens existant entre les programmes et les services, et à comprendre l'impact de leur activité, ou leur évolution prévisible.

Le Plan est constitué de mesures déjà existantes à reconduire, de nouveaux projets, de travaux d'analyse. Il est difficile de se prononcer sur la pertinence ou l'efficacité de ces divers éléments de stratégie, présentés de façon sommaire, en quelques mots, sans perspective ni contexte. Il aurait été souhaitable que le Plan explicite les objectifs, les résultats visés par la reconduction de différentes mesures existantes, et qu'il explique et justifie les nouveaux projets. Pourquoi, par exemple, l'Institut veut-il un centre intégré d'aide alors qu'il dispose de centres d'aide? Quels besoins compte-t-il satisfaire avec une salle d'étude par programme, ou par la révision des tests diagnostiques à l'entrée? La pertinence de projets tels « l'analyse des résultats de mi-session en comité de programme », « l'analyse de l'impact des préalables », ou l'introduction de notions de méthodologie du travail dans les cours d'introduction au programme, même si elle semble élevée à première vue, mériterait d'être expliquée. D'autre part, la formulation de certaines mesures trouvées dans le Plan est vague (« mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques »; « implantation des améliorations émergeant du cheminement ») et devrait être clarifiée.

Les modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre du Plan ne sont pas définies. Le document devrait comporter un calendrier de réalisation des mesures prévues avec l'identification des agents en étant responsables et les principaux résultats attendus. Le mode de coordination et de suivi des interventions devrait aussi être précisé, notamment en ce qui regarde les liens entre les départements, les comités de programmes, et les services professionnels

spécialisés dédiés à l'encadrement et à l'aide des élèves. Les structures de gestion et de décision de l'Institut étant assez particulières, quelques informations sur le rattachement administratif des comités ou instances associés de plus près à la mise en œuvre du Plan seraient utiles. Les modalités de participation des élèves, du personnel enseignant et professionnel, et de promotion du Plan dans les milieux internes et externes devraient également être traitées.

Conclusion

Le Plan de réussite de l'Institut maritime du Québec est d'un contenu trop sommaire, en ce qui regarde l'analyse des obstacles à la réussite et à la diplomation.

La présentation des stratégies, si elle comporte un grand nombre d'éléments intéressants, particulièrement en ce qui concerne les mesures existantes, demeure insuffisante, et devrait être précisée et intégrée. Les cibles retenues pour la diplomation devraient être mieux expliquées et justifiées.

Les modalités de mise en œuvre du plan sont encore à établir presque complètement.

Dans son état actuel, le document a la valeur d'un travail préliminaire; aussi, la Commission ne peut porter de jugement sur son efficacité potentielle en ce qui regarde l'atteinte d'objectifs d'amélioration de la réussite et de la diplomation à l'Institut maritime du Québec.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 19 juin 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du plan institutionnel de réussite de l'Institut maritime du Québec, composante du Cégep de Rimouski, pour l'année 2000-2001.

L'Institut a transmis une nouvelle documentation² relativement abondante, décrivant notamment certaines activités d'aide à la réussite en place depuis quelques années. Des informations plus succinctes ont aussi été fournies sur les sujets suivants : les caractéristiques de l'établissement et de son effectif étudiant ; une esquisse des principaux obstacles à la réussite et à la diplomation ; la perspective du plan, axé sur l'aide directe aux élèves, l'amélioration de certains éléments de la gestion pédagogique, et le perfectionnement des enseignants. Deux tableaux font le lien entre les obstacles, les mesures retenues par l'Institut, les responsabilités, les échéanciers. La direction souligne que le plan et la politique de l'Institut seront prochainement harmonisés avec ceux du Cégep de Rimouski.

Ces ajouts ont permis à la Commission d'avoir une meilleure compréhension du plan de réussite de l'Institut maritime du Québec, lequel paraît en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le Plan de réussite de l'Institut maritime du Québec devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Richard Simoneau, agent de recherche

2. Cégep de Rimouski, Institut maritime du Québec, Plan de réussite de l'IMQ, Bilan du plan d'amélioration de la réussite et de la diplomation, avril 2002.